

De : [jmvierfond](#)  
A : [Enquête publique PLUi](#)  
Objet : enquête publique parcelle AV 116  
Date : mercredi 16 octobre 2019 10:28:46

---

Pont-Audemer le 15 octobre 2019

## Ref : Pont-Audemer Val de Risle - Enquête Publique 12/08/2019

### parcelle AV 116

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver, ci-après, mes commentaires concernant le projet de modifications du plan local d'urbanisme intercommunal et plus particulièrement la ville de Pont-Audemer.

Cette modification envisagée de classement de la **parcelle AV 116**, située le long du chemin du Milieu, actuellement classée en **zone N** serait requalifiée en **zone Uz** ; c'est à-dire en « **zone urbaine à dominante d'activité économique – industrie autorisée** » .

J'habite 1090 Chemin du Milieu et je considère que ce changement de classement est très préjudiciable pour les raisons suivantes :

#### 1°/ du point de vue environnemental

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->Disparition d'une prairie qui maintient une respiration pour un bon fonctionnement écologique et reçoit le trop-plein des eaux de pluie.

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->Disparition d'une qualité paysagère reconnue, le Chemin du Milieu (classé GR) étant largement utilisé par les promeneurs,

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->

#### 2°/ du point de vue des riverains

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->Qui dit zone industrielle dit augmentation des seuils réglementaires de nuisances de bruit, d'odeur, de trafic routier ....

<!--[if !supportLists]--> <!--[endif]-->Baisse conséquente de la qualité de vie des habitants de ce quartier et enlaidissement,

En conséquence je demande à la commune de **maintenir cette parcelle en zone N** afin de la protéger définitivement

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Michel VIERFOND  
1090 chemin du Milieu  
Pont-Audemer  
02.32.56.91.28